

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle Gaston Defferre au Conseil Départemental de l'Aude, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 5 avril 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	CHALAVOUX Joëlle	Conseil Départemental 11	
	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	VERGE Jean-Luc	SIAH Fresquel	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	DEVIC Bernard	SIAH Corbières Maritimes	
	BELART Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	RIO Jean Louis	SM du Delta de l'Aude	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	MATEILLE Séverine (CD11)	représenté par	LARRUY Marie Ange
	BOYER CORCUFF Marie Laure (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette

Mme. Magali VERGNES a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DE CONVENTIONNEMENT DE FORMATION MARCHÉ PUBLIC AVEC L'AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'AUDE**

Il est proposé d'autoriser M le Président à signer une convention de partenariat avec l'Agence Technique Départementale 11 pour l'organisation d'une session de formation sur les marchés publics.

Cette session de formation de 2 jours sera consacrée aux « actualités réglementaires et jurisprudentielles de la commande publique », qui abordera :

- Les incidences pratiques du nouveau CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ;
- Les enseignements des nouveaux textes réglementaires adoptés récemment ;
- Les conséquences à tirer de la jurisprudence intervenue ces derniers temps ;
- Et les nouvelles règles issues des nouveaux CCAG Travaux, PI et MOE.

Le formateur sera Mr. Jérôme MICHON, Professeur en droit des marchés publics et privés à l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie (ESTP), Président de l'Institut de la Commande Publique, auteur de divers articles et ouvrages consacrés au thème des marchés publics, ayant réalisé de nombreuses formations en ce domaine.

Cette formation aura lieu sur place, à l'Hôtel du Département de l'Aude les 2 et 3 juin.

Cette session regroupera des agents de l'ADT et du SMMAR.

D'un montant de 4000 € HT 4 800 euros TTC. L'ADT refactura au prorata du nombre de stagiaire. Soit 6 stagiaires pour le SMMAR.

Le comité syndical oui l'exposé et à l'unanimité des voix :

**APPROUVE** le conventionnement de formation de marché public avec l'Agence Technique Départementale de l'Aude,

**AUTORISE** le Président à signer cette convention jointe en annexe.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI  
Président du SMMAR



Affiché le 22/04/2022  
Publié le

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

31\_DE-011-251101549-20220413-CS\_DELIB24\_